



Association Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)

Chez UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon, 12bis rue Jean Marie Chavant 69007 LYON

DECOUVERTE DES PONTS DE LYON

LE JEUDI 21 MARS 2024

Chers amis,

Lyon, le 18 février 2024

Pour cette nouvelle sortie, nous vous proposons de continuer nos visites découvertes de Lyon en allant d'un pont à l'autre le long du Rhône le jeudi 21 mars 2024.

Programme de la journée :

10h00 : rendez vous à l'arrêt de bus «**Cité Internationale, Centre des Congrès** » (lignes C1 (départ gare de la Part Dieu), C4 (départ place Jean Macé) ou C5 (départ Cordelier) et pot d'accueil.

10h30 : départ de la visite guidée par les quais du Rhône jusqu'au Pont de la Guillottière

12h15 : repas dans le Centre Nautique Tony Bertrand au restaurant « Botani » 8, quai Claude Bernard 69007 Lyon (kir ou jus de fruit, entrée, plat, dessert, 1 verre de vin et café).

L'Après-midi : pour ceux qui le souhaitent, reprise de la visite le long du Rhône jusqu'au pont « Raymond Barre » où nous nous séparerons (Tram T1).

Pour ceux qui le désirent possibilité de nous rejoindre à 12h15 au restaurant pour ne faire que la ballade de l'après midi ou simplement manger avec nous.

Coût de la journée : 28€ pour les adhérents Famille du Cheminot
40€ pour les non adhérents

(Ces prix comprennent : le pot d'accueil, les visites et le repas de midi)

Afin de permettre une bonne organisation de cette journée, nous vous remercions de bien vouloir retourner votre bulletin d'inscription le plus tôt possible et au plus tard pour le 10 mars 2024

La présidente,
Dominique DUPUY LORIN
Tel: 06 81 10 77 15

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner pour le **10 MARS 2024**

à

Dominique DUPUY LORIN 2, rue Saint Lazare 69007 LYON

Ou inscription par mail à aldolorin@hotmail.fr

Nom, Prénom..... adresse

tél. souhaite participer à la sortie du 21 MARS 2024

Je serai accompagné(e) de personnes

Je rejoindrai le groupe à : Cité Internationale ou au restaurant Botani (rayer la mention inutile)

Je joins un chèque (à l'ordre de la Famille du Cheminot) de x 28€ +x40€ = €